

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce Journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : { Pour Roubaix, 25 francs par an.
 } 14 » six mois.
 } 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et Co, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER et Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 22 février 1866.

BULLETIN.

Chacun des incidents qui se produisent à Berlin dans les rapports du Gouvernement avec la Chambre des députés est commenté avec animation dans le monde politique; on ne se dissimule pas que telle est la tension actuelle de ces rapports qu'elle doit aboutir prochainement à une rupture définitive. Voici, du reste, où en sont les choses au moment où nous écrivons. Le *Moniteur Prussien*, du 19 février, publie une communication du comte Bismarck au président de la Chambre des députés dans laquelle le chef du ministère déclare que les résolutions, prises par la Chambre, au sujet de la question du Laubourg, de la décision de la Cour suprême et de la pétition de Classen-Kappelman de Cologne, sont des actes qui dépassent la compétence constitutionnelle de la Chambre, et que, par conséquent, le gouvernement ne peut les accepter.

La réponse à cette communication paraît ne pas devoir se faire longtemps attendre. En effet, une dépêche de Berlin, 21 février, nous annonce que, dans une réunion tenue dans la soirée de la veille, les députés progressistes ont résolu de passer purement et simplement à l'ordre du jour sur la communication que nous venons de mentionner.

Les débats du parlement anglais montrent que ce n'est pas sans de graves motifs que le gouvernement de la Reine s'est décidé à demander la suspension de la liberté individuelle en Irlande. Le ministre de l'Intérieur, sir Georges Grey, a lu des extraits de la correspondance de lord Wodehouse, d'où il résulte qu'il se trouve dans ce pays plus de 500 agents d'Amérique pourvus de fortes sommes d'argent qui poussaient à la sédition, et qui néanmoins réussissaient à ne pas sortir des limites de la loi.

D'après les mêmes rapports, il y aurait à Dublin un certain nombre d'Anglais et d'Écossais, recevant deux francs par jour, qui n'attendent que le signal de l'insurrection.

Des dépêches de Dublin nous apprennent qu'une vingtaine d'arrestations ont été opérées dans cette ville. Parmi les prisonniers, se trouve le vice-directeur des fénians, M. Macdonnel. De nombreuses arrestations ont eu lieu à Limerick, Ahbone, Longford, Cork et Trim. Un bâtiment de guerre américain est arrivé à Roch's Point. On a saisi à Dublin des munitions de guerre.

Le général sir Hugh Rose a demandé des instructions sur la conduite à tenir en Irlande. Le général sait bien comment il faut faire pour écraser l'insurrection; mais, après ce qui a eu lieu à l'égard du gouverneur de la Jamaïque, Eyre, il ne veut pas agir sans ordres.

Les avis de Panama du 1^{er} février annoncent que le Pérou a conclu une alliance offensive et défensive avec le Chili et a déclaré la guerre à l'Espagne. La flotte péruvienne est partie pour rejoindre la flotte chilienne avec l'ordre d'ouvrir immédiatement les hostilités.

On apprend de Constantinople que le sultan a approuvé la convention conclue entre le vice-roi d'Égypte et la compagnie du canal de Suez. Cette convention sera insérée *in-extenso* dans l'acte politique dont les termes sont également arrêtés d'un commun accord, et qui sera ce qu'on appelle le Firman de la Sublime-Porte.

Une commission vient d'être instituée à Alger pour étudier les questions relatives à la justice indigène. Le maréchal gouverneur a convié plusieurs chefs arabes à en faire partie.

Parmi les projets de loi qui viendront incessamment à l'ordre du jour du Corps législatif, figurent ceux relatifs aux pensions civiles et à la contrainte par corps. On parle de nombreux amendements pré-

sentés sur l'une et l'autre réforme, par des membres des divers côtés de l'assemblée législative.

J. REDOUX.

On lit dans le *Moniteur* :

« L'opinion publique se préoccupe beaucoup en ce moment de la maladie appelée *trichinose* ou des *trichines*, dont sont affectés les animaux de la race porcine et qui n'est pas sans danger pour les hommes à raison de l'emploi de la viande de porc dans l'alimentation.

« Bien que jusqu'ici cette maladie n'ait pas été observée en France, et que ce soit presque exclusivement en Allemagne qu'elle ait sévi avec quelque intensité, le gouvernement y a donné depuis longtemps une très sérieuse attention.

« Des les premiers mois de l'année 1865, Son Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics avait saisi l'Académie impériale de médecine de l'examen de la question, et ce corps savant avait chargé un de ses membres, M. le docteur Delpech, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, de lui rendre compte de divers documents qui lui avaient été renvoyés, et de lui faire telles propositions que de droit.

« L'Académie de médecine n'avait pas encore été mise à même de délibérer sur la question, lorsque, dans le courant de janvier dernier, Son Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics s'est décidé à envoyer en Allemagne même étudier la maladie des trichines, tout à la fois au point de vue de la médecine humaine et au point de vue de la médecine vétérinaire.

« Sous le premier rapport, cette importante mission ne pouvait être plus utilement confiée qu'à M. le docteur Delpech, que l'Académie de médecine avait elle-même chargé de recueillir et d'analyser tous les faits relatifs à la trichinose; sous le second rapport, le ministre a fait choix de M. Raynal, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort. Les deux savants désignés vont se rendre immédiatement en Allemagne; ils s'arrêteront d'ailleurs à Huy, en Belgique, où la maladie paraît avoir fait son apparition, pour prendre une connaissance exacte des circonstances qui se rattachent au fait signalé.

« On voit, d'après ce qui précède, que l'attention de l'autorité est éveillée sur la

maladie des trichines; toutes les mesures seront prises, le cas échéant, soit pour en prévenir l'introduction dans notre pays, soit pour en arrêter le développement si elle venait à s'y manifester.

Une correspondance de Bruxelles dit que le séjour à Huy des deux professeurs dont parle le *Moniteur*, ne se prolongera pas longtemps, car il vient d'être constaté que c'est à tort qu'on a annoncé l'apparition de la trichinose dans cette petite ville de la province de Liège.

Nous lisons dans une lettre de Berlin :

« Les passions politiques sont déchaînées à un tel point que toutes les éventualités sont à redouter, malgré l'indolence proverbiale des Allemands. Une réunion populaire a été dissoute par la police. Une autre réunion vient d'être convoquée. Il est probable qu'elle aura le sort de la première. La décision de la Cour suprême contre la liberté de la tribune continue à agiter les esprits.

« Il est question d'une enquête contre ceux des membres de ce tribunal qui ont voté la décision. Ces membres sont l'objet d'une telle indignation qu'ils ne peuvent pas se montrer en public sans s'exposer à toutes sortes d'insultes.

« On parle d'une note qui serait prochainement envoyée à Vienne et dans laquelle on demanderait catégoriquement l'union personnelle des duchés à la Prusse. D'après des nouvelles de Kiel, les notables du Holstein auraient l'intention de faire une démonstration contre celle de l'Ordre équestre; ils veulent envoyer ici une adresse se prononçant contre toute idée d'annexion.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 10 février.

La Chambre des représentants à Washington a adopté une loi imposant une taxe aux détenteurs étrangers et non résidents des obligations des chemins de fer américains.

M. Mackenna et le docteur Rogers ont été arrêtés à New-York sous la prévention de préparer une expédition militaire contre l'Espagne en violation des lois de la neutralité des États-Unis. Le grand jury a déclaré qu'il y avait de bonnes raisons pour poursuivre.

Les avis de Brownville du 3 constatent que le colonel Brown avait remplacé le général Weitzel. Les autorités fédérales désarmaient les habitants de Brownville et des environs. Le colonel Reid, adjudant de Crawford, a été arrêté pour complicité dans l'affaire de Bagdad.

Le capitaine Sinclair, officier juriste, a été arrêté pour violation des lois de la neutralité.

Les autorités de Clarksville ont saisi quatre canons pris par les juristes à Bagdad.

Un vaisseau de guerre français était arrivé à l'embouchure du Rio-Grande. On attendait 2,000 hommes de troupes françaises.

Un aide de camp de l'Empereur Maximilien était arrivé à Matamoros.

Le rapport de la commission fédérale nommée pour faire une enquête sur l'affaire de Bagdad, blâme le général Crawford et déclare que les soldats fédéraux qui y ont pris part, ont agi contre les ordres qui leur avaient été donnés.

New-York, 10 février, soir.

(par l'Hibérian.)

Les avis de Panama du 1^{er} février, annoncent que le Pérou a conclu une alliance offensive et défensive avec le Chili et a déclaré la guerre à l'Espagne.

La flotte péruvienne est partie pour rejoindre la flotte chilienne avec l'ordre d'ouvrir immédiatement les hostilités. Or. 139. — Change sur Londres, 149. — Change sur Paris, 3,77. — Bonds, 102 1/2. — Coton, 45.

New-York, 10 février.

On mande de Lima que les sujets espagnols ont reçu l'ordre de ne pas quitter le Pérou et de faire inscrire leurs noms sur un registre officiel. Le gouvernement péruvien a adopté d'autres précautions pour adopter des représailles dans le cas où les Espagnols prendraient possession d'une partie de la côte ou occasionneraient d'autres dommages au Pérou.

La flotte espagnole bloque rigoureusement le port de Valparaiso. On s'attend à une attaque contre la ville.

Saint-Petersbourg, 21 février.

Le Journal de Saint-Petersbourg, parlant d'une levée partielle de l'état de Siège en

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
 DU 23 FÉVRIER 1866.

N° 18.

LES MÉMOIRES D'UN ORPHELIN.

DEUXIÈME PARTIE.

L'ÉCOLE.

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX
 du 21 février.)

Quelque temps après, elle apprit qu'un négociant de Morez, à qui elle avait confié une portion de son petit capital, une somme de mille écus, venait de faire faillite. Cette nouvelle lui causa un chagrin dont je fus surpris et auquel, dois-je l'avouer, je me sentais peu porté à compatir. Il me semblait qu'elle manquait à sa dignité en s'attribuant ainsi d'une perte d'argent. A cette époque, je n'avais nulle idée de l'embaras qui peut résulter d'un déficit pécuniaire, ni de la valeur de mille écus en certaines situations.

Cependant, je devais, plus que jamais,

redouter pour ma grand-mère tout chagrin. Avant notre voyage à Mouthier, elle était souffrante; elle en revint plus souffrante encore. Les deux malheureuses nouvelles qui lui arrivèrent alors coup sur coup l'affectèrent moralement et physiquement. Les soucis non moins que les années s'étaient appesantis sur elle. Malgré son énergie, elle fléchissait sous ce fardeau. Quelquefois, quand elle était assise dans son fauteuil, essayant de travailler, sa tête soudain s'inclinait sur sa poitrine, et ses paupières lourdement se fermaient. Si j'étais là lorsqu'elle se réveillait, son regard cherchait aussitôt mon regard, et elle me disait en riant : « Je ne sais pourquoi je n'ai pu dormir cette nuit aussi parfaitement que de coutume. Voilà un petit sommeil qui m'a fait du bien. » Elle ne voulait pas m'avouer que c'était le sommeil de la débilité sénile. Quelquefois elle éprouvait de violentes palpitations de cœur et avait grand-peine à respirer : « C'est singulier, disait-elle, voilà justement ce qui m'arrivait dans mon enfance, lorsque j'avais couru trop fort. » De peur de m'affliger, elle essayait ainsi de me dissimuler ses infirmités, et employait toutes sortes de petites hypocrisies pour me faire croire qu'elle était aussi vaillante que jamais.

Je la décidai, non sans peine, à faire venir un médecin. Elle n'avait nulle confiance dans les médecins. Celui qui la visitait

était heureusement un homme prudent et expérimenté, qui prit à tâche de ne pas l'effaroucher, et lui prescrivit seulement quelques simples potions. Comme je le reconduisais et que je l'interrogeais du regard, il me dit à voix basse quelques mots qui me firent frissonner : « Maladie de cœur... déjà grave... dangereuse. Du calme ! du calme !... Et beaucoup de ménagements. »

Dès ce moment, je me sentis saisi d'effroi, lorsque ma grand-mère souffrait de ses palpitations et comme le docteur avait si instamment recommandé le calme, j'avais un autre souci, quand elle se trouvait mieux. Je la voyais alors examiner le contenu d'un buffet ou d'un bahut, comme une personne qui, avant d'entreprendre un voyage, désire se rendre compte de ce qu'elle laisse, et mettre toute chose en ordre. Ensuite elle tirait de son secrétaire une liasse de papiers qu'elle compulsait feuille par feuille, d'une main agitée. Elle faisait des chiffres en secouant quelquefois la tête d'un air triste; puis se tournait, pensive, de mon côté, et quelquefois me disait d'une voix mélancolique : « Travaille, mon cher Max, travaille. »

Ces brèves et graves paroles, jointes à celles du médecin, l'inquiétude de Geneviève, les diverses remarques que je faisais en silence dans notre solitaire retraite produisaient en moi une étrange et

indéfinissable émotion, et quelquefois un serrement de cœur, pareil à celui qu'on éprouve par une indicible appréhension. En même temps, cette émotion suscitait dans mon esprit une idée de devoir qui donna un nouvel essor à mon éducation.

Qu'elle est longue l'éducation de l'homme, depuis sa première heure jusqu'à sa maturité. A sa naissance, l'âme est en lui. Mais les sens et les organes qui doivent être ses instruments d'observation et d'action ne sont pas encore éveillés, et dans ce petit corps chef, débile, inerte, la vie ne se manifeste que par une sensation physique et passive, une sensation d'agrément ou de plaisir. De ses cinq sens, le premier qui se développe, c'est la vue, ensuite l'ouïe. Mais ses yeux en s'ouvrant se tournent comme par un mouvement machinal, vers la lumière, et ses oreilles ne perçoivent qu'un bruit confus. Tout ce qui l'entoure est pour lui, comme un chaos, il ne reconnaît aucun objet, ni aucun son. C'est seulement quatre ou cinq mois après sa naissance, qu'il distingue sa mère des autres personnes qui l'environnent, et de longs jours, de longues semaines s'écoulent encore, avant qu'on le voie marcher et qu'on l'entende parler. Pourtant, dès le second mois de son existence, le sourire était sur ses lèvres. Une tradition persane rapporte que Zoroastre sourit en venant au monde. Ce qui est

certain, c'est que l'enfant sourit avant qu'il puisse pleurer. On dit même que, dans son enfance, Tasse ne versa pas une seule larme ! Le glorieux poète ! Est-ce pour cette raison qu'il en a tant versé plus tard ?

Vague regard, vague sourire, pénible bégaiement, tels sont les premiers indices de ce qu'on appelle pompeusement l'esprit humain. Quelle incertitude et quelle faiblesse dans ce premier effort de la pensée ! Quelle lenteur dans ses développements ! Mais, dès même que certains terribles accidents de température hâtent la germination et l'accroissement des végétaux, certaines situations mûrissent notre volonté, accélèrent nos progrès.

Vers la fin de mes années scolaires, j'étais sous l'influence d'une de ces situations.

« Travaille, cher enfant, » me disait ma grand-mère, et elle prononçait ces mots avec un tel accent de douceur et de supplication que j'en étais tout ému.

Je me rappelle une élegie que je trouvais par hasard à cette époque dans un recueil de poésies et qui me semblait la véritable expression de mes divers sentiments, de mes inquiétudes, quand je voyais se flétrir mon siècle, de mes devoirs de tout envers elle, de mon effroi en songeant que je pouvais la perdre et de la crainte que j'éprouvais aussi de l'affliger.